

Compte-rendu du Conseil Municipal d'Enfants du mardi 10 septembre 2019

Présents :

Christian GRIMPRET - Maire de Sainte-Soulle
Véronique TROUNIAC - Adjointe au Maire commission scolaire et PEL Sainte-Soulle
Catherine MARTIN - Adjointe au Maire commission environnement et développement durable
Ezio PACAUD - Conseiller enfant
Rodrigue BANEAT BRENET - Conseiller enfant
Tess BOUYER - Conseillère enfant
Alix BROUSSEAU - Conseillère enfant
Rafaël MORAT - Conseiller enfant
Naomi BEAL - Conseillère enfant
Apolline GOUACHE - Conseillère enfant
Niels VERDON - Conseiller enfant
Adeline ROBILLARD - Animatrice territoriale
Loïc NEVEU - Adjoint d'animation territorial

Absents excusés :

Mailys MERIOT - Conseillère enfant
Keren BRAZDA - Conseillère enfant
Loïc SYLVAIN - Conseiller enfant

Absent :

Zoé GORSE - Conseillère enfant

Début de la deuxième séance plénière : 17h30

Introduction de la séance

Mr Christian GRIMPRET Maire de la commune, accueille les jeunes élus. Il explique le déroulement d'un conseil municipal :

- Lecture de l'ordre du jour
- Accord des élus pour l'ordre du jour annoncé et demande si quelqu'un a une question à rajouter
- Validation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Traitement des points de l'ordre du jour

Il explique aussi ce qu'est le quorum pour que le vote des décisions soient prises au conseil municipal.

Le quorum est un nombre de présence minimal parmi les membres d'une assemblée sans lequel une délibération au sein de celle-ci ne peut être valide. Il s'exprime souvent en pourcentage du nombre total des personnes ayant droit de vote. Une absence de quorum signifie que le vote ne peut avoir lieu (ou que le résultat est automatiquement invalide). Il faut aussi une majorité de présents. Si le quorum était réuni mais que la majorité n'a pas été atteinte, la décision est là aussi rejetée, mais la procédure de vote proprement dite est valable. Lorsque le quorum n'est pas atteint, le corps délibératif ne peut pas procéder au vote.

Rodrigue Banéat Brenet est nommé secrétaire de séance.

Véronique Trouniac énumère l'ordre du jour. Cette séance doit permettre ce soir de choisir les thèmes principaux qui seront le fil conducteur du travail du CME pour l'année à venir.

Dans un premier temps, elle laisse la parole à Catherine Martin qui a travaillé en amont le projet du « World Cleanup Day ». Ce projet a été annoncé dans plusieurs professions de foi des conseillers élus. Elle rappelle le déroulement de la journée (date, lieux de ramassage, rassemblement au parc...) voir document. Elle propose aux élus d'annoncer par un retour de mail s'ils participeront ou non à l'opération et sur quel site ils seront.

A 12h30, un rassemblement est prévu dans le parc Michel Crépeau. Nous pourrions ainsi constater la quantité de débris qui auront été récoltés sur la matinée. Un pot sera offert aux participants.

Un pique-nique est prévu pour ceux qui le souhaitent. Il sera animé par un quizz orienté sur le tri des déchets.

Loïc Neveu propose aux élus de se retrouver mardi 17 septembre à 17h au local jeunes afin de construire ensemble ce quizz, et de définir la manière dont il sera présenté et mené ce jour-là.

Catherine Martin précise qu'un bilan aura lieu la deuxième quinzaine d'octobre pour les communes de la CDA.

Loïc Neveu rappelle ensuite les thèmes soulevés dans les professions de foi des candidats élus :

- Thème 1 : Animations/écoles/Manifestations
- Thème 2 : Entraide/Vivre ensemble
- Thème 3 : Environnement
- Thème 4 : Equipement de la commune
- Thème 5 : Sécurité

Il propose que chacun s'exprime et donne sa priorité sur les thèmes qu'il souhaiterait traités. 3 thèmes sont retenus pour cette année :

- Equipement de la commune = 5 voix
- Entraide et vivre ensemble = 3 voix
- Sécurité = 1 voix

Sur les équipements 3 idées sont proposées :

- La réalisation d'un parcours sportif (5 voix)
- La réalisation d'espace pour les animaux (5 voix)
- La mise en place d'une structure de jeux dans les écoles (2 voix)

Sur l'entraide et le vivre ensemble 6 idées sont proposées :

- Rencontres sportives intergénérationnelles (1 voix)
- Visites à la journée à la résidence sénior (3 voix)
- Vide grenier pour une aide à une association (4 voix)
- Mettre des boîtes pour récupérer des pièces jaunes (4 voix)
- Mettre en place des boîtes à idées (2 voix)
- Faire un accueil pour les nouveaux arrivants enfants sur la commune (1 voix)

Sur la sécurité 3 idées sont proposées :

- Avoir plus de policiers municipaux
- Avoir des brassards et des gilets jaunes lorsque l'on circule (4 voix)
- Accentuer la sécurité pour les piétons (trottoirs plus large/circulation)

Véronique Trouniac annonce aux élus qu'un nouveau policier municipal allait travailler à mi-temps à Sainte-Soulle à partir du mois d'octobre prochain.

Suite à ces propositions, Loïc Neveu propose aux jeunes élus de travailler en commission sur les thèmes retenus. Trois dates sont proposées :

- **Mardi 17 septembre de 17h30 à 18h30 dans les locaux du local jeunes (Quizz World Cleanup Day)**
- **Mardi 8 octobre et jeudi 10 octobre de 17h30 à 18h30 dans les locaux du local jeunes (autres projets)**

Véronique Trouniac remercie le travail des jeunes élus et distribue à chacun un exemplaire du dernier magazine Solinois « REGARD » ainsi qu'un guide des institutions de la République en bade dessinée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Le Maire,

Christian GRIMPRET

Le secrétaire de séance,

Rodrigue BANEAT BRENET